

Les demeures historiques de Romans : L'hôtel Lally – de Gillier, rue du Puy

L'hôtel Lally – De Gillier est à vendre, en ce mois de janvier 2011 ! C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui, comme nous, sont inquiets pour l'avenir du patrimoine architectural de Romans. Cet immeuble, situé à l'angle de la rue Saint-Nicolas et de la rue du Puy, a subi depuis plus de trente ans de regrettables dégradations. Un constat aggravé par la particularité de cet hôtel particulier : l'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé sont classés à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis décembre 1981.

La présence d'un immeuble en ce lieu est confirmée pour la première fois dans un « cadastre » de la fin du XVI^e siècle. En 1596, il est la propriété d'André Galliot, marchand de Romans, puis de sa fille Hélayne et de son petit-fils Antoine Romanet qui le revend à « dame » Anne-Marie de Bressac, en septembre 1698. Cette veuve épouse en 1701 un noble irlandais, sir Gérard de Lally, capitaine-major du régiment de Dillon alors cantonné à Romans. De leur union naît, le 13 janvier 1702, certainement dans l'hôtel, un garçon prénommé Thomas-Arthur et baptisé le surlendemain, dans l'église Saint-Nicolas. L'enfant aura un destin dramatique. Devenu adulte avec le titre de baron de Lally-Tollendal, il commande, sous le règne de Louis XV, les troupes françaises qui se battent, en Indes, contre les Anglais. En 1761, il se rend à l'ennemi. Accusé de trahison, il est décapité. Il sera réhabilité par Voltaire.

Thomas-Arthur, présent sur les champs de bataille de l'Europe ne vit pas à Romans et vend, vers 1730, l'hôtel qui, d'après des témoins, « menace ruine ». L'acquéreur en est Jacques Aymond, chanoine du chapitre de Saint-Barnard ; cet homme de biens est certainement à l'origine du profond remaniement qui transforme un immeuble « Renaissance » en l'hôtel « Rococo » que nous connaissons aujourd'hui, avec l'élégant escalier en fer forgé.

En 1760, l'hôtel devient la propriété de Laurent de Gillier, seigneur de Luppé. En novembre 1786, l'un de ses fils, Charles-Ferdinand, baron de Gillier, âgé de 34 ans, est désigné, pour quelques mois, maire de Romans. Il assiste à la réunion de Vizille et aux Etats du Dauphiné.

En 1789, c'est le début de la Révolution, le baron de Gillier est élu colonel-général des Gardes Nationales mais, dès 1790, il se détourne du grand mouvement de réformes, s'expatrie et se retrouve, en juillet 1795, sur la liste des « émigrés ». Ses biens, le château de Luppé, et son hôtel rue du Puy, sont mis sous séquestre. La « régie des subsistances » est installée dans l'immeuble. En mai 1796, un arrêté de l'administration du département relatif aux biens nationaux précise que « seront vendus au nom et au profit de la nation la maison de Charles Gillier, l'écurie et grenier à foin ayant appartenu à cet émigré ». Le 6

juillet, des tableaux et des effets mobiliers provenant de cette saisie sont apportés à l'hôtel de ville. Ces tableaux, représentant les membres de la famille royale, ont survécu aux multiples tempêtes politiques du XIX^e et XX^e siècles et sont aujourd'hui exposés dans l'Espace Visitation.

L'hôtel de Gillier est vendu le 30 juillet 1796, conjointement à Georges Vial, négociant à Bourg – de-Péage, Antoine Ducros, greffier de la justice de paix à Romans et Joseph Royannez, négociant, pour le prix de 11 754 livres (environ 130 000 €). L'hôtel abrite ensuite, jusqu'en 1825, la « poste aux lettres » alors qu'il est la propriété de Paul-Marc-Joseph Lombard-Morel

A partir de 1836, sous le règne de Louis-Philippe, le bâtiment est loué à la toute jeune caisse d'épargne de Romans-Bourg-de-Péage qui l'achète, en 1893, pour la somme de 28 000 francs-or (environ 240 000 €). La caisse s'en dessaisit en février 1935 au moment de son installation, côte des Cordeliers.

Pendant quelques années, l'hôtel de Gillier est le siège de la chambre patronale de la chaussure avant d'être affecté, pendant la Seconde Guerre mondiale, au comité social du cuir créé par le gouvernement de Vichy, dont la principale activité est la distribution de secours aux travailleurs en difficulté. Aux lendemains de la Libération, cet organisme devient le comité social interprofessionnel puis, en 1952, la SAMIR, qui loue l'hôtel à la MACIF jusqu'en 1979.

Quel avenir pouvons-nous espérer pour l'hôtel Lally-de Gillier ? D'abord qu'il trouve un acquéreur (pour ne pas se retrouver dans la situation de la maison du mouton). Par son histoire, qui est aussi celle de Romans, cet hôtel devrait revenir définitivement à la commune de Romans, bien que la collectivité ne soit pas toujours exemplaire quant à la réhabilitation du patrimoine architectural (voir rue St-Antoine, l'hôtel Legentil acquis par l'hôpital). Un investisseur privé est-il préférable ? peut-être. Quoiqu'il en soit, notre association restera vigilante sur ce dossier avec comme critère une réhabilitation de qualité et l'ouverture de l'hôtel à des visites publiques.

Laurent Jacquot
professeur d'histoire (lycée du Dauphiné), janvier 2011